SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

VOLET: LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

"Document de réflexion"

Québec

86-03790/

CONFÉRENCE SECTORIELLE SUR

LE LOISIR CULTUREL, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

VOLET SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Sous l'angle de son développement et de sa promotion en vue d'une plus grande accessibilité.

Dépôt légal
4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-12529-0

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION 3

1. L'ÉTAT DE LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1.1 **Les interventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche** 7

1.1.1 La politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux 7

1.1.2 Le soutien financier aux conseils régionaux de loisir scientifique 8

1.1.3 La réalisation de stages pratiques à caractère scientifique 9

1.1.4 Le développement et le soutien à des outils d'information 10

1.1.5 Les manifestations à caractère scientifique 10

1.1.6 Les interventions spécifiques en matière de loisir scientifique et technique 11

1.2 **Les interventions des autres ministères et du gouvernement fédéral** 12

1.2.1 Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie 13

1.2.2 Le ministère de l'Éducation 14

1.2.3 Le ministère des Affaires culturelles 14

1.2.4 Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec 14

1.2.5 Le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère de l'Environnement 15

PAGE

1.2.6 Le gouvernement fédéral 15

1.3 **Les interventions du monde municipal** 15

1.4 **Les interventions du monde associatif** 16

1.4.1 Le niveau national 16

1.4.2 Le niveau régional 20

2. L'ANALYSE CRITIQUE

2.1 **Les interventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche** 25

2.1.1 La politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux 25

2.1.2 Le soutien financier aux conseils régionaux de loisir scientifique 26

2.1.3 La réalisation de stages pratiques à caractère scientifique 27

2.1.4 Le développement et le soutien à des outils d'information 28

2.1.5 Les manifestations à caractère scientifique 29

2.1.6 Les interventions spécifiques en matière de loisir scientifique et technique 30

2.2 **Les interventions des autres ministères et du gouvernement fédéral** 31

2.3 **Les interventions du monde municipal** 32

2.4 **Les interventions du monde associatif** 33

3. LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET LES STRATÉGIES D'ACTIONS

3.1 **Les interventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche** 37

PAGE

3.1.1 La première hypothèse: maintien des programmes sectoriels 38

3.1.2 La deuxième hypothèse: accentuation des actions de promotion et de recherche ainsi que le renforcissement du soutien à l'égard des partenaires 41

3.2 **Les interventions des autres ministères** 42

3.3 **Les interventions du monde municipal** 42

3.4 **Les interventions du monde associatif** 43

CONCLUSION 47

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le loisir scientifique et technique et le Livre blanc

Dans sa politique du loisir, le Gouvernement proposait en 1979 quatre options fondamentales: le citoyen, centre et priorité de la politique du loisir; la municipalité, maître d'oeuvre du développement et de l'organisation du loisir au niveau local; l'État, gardien et promoteur des intérêts collectifs; et finalement les organismes régionaux et nationaux, partenaires des municipalités et de l'État.

Depuis 1980, en vue de concrétiser ces options fondamentales, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a entrepris, en étroite collaboration avec le milieu, d'identifier des avenues qui prenaient en considération l'état de développement du secteur. C'est ainsi que le Ministère a fait des efforts pour:

- concerter l'ensemble des organismes du secteur;
- identifier et valoriser les lignes de force de développement de chaque intervenant ainsi que son aire de rayonnement;
- promouvoir la prise de conscience d'une certaine appartenance ou solidarité sectorielle;
- réaliser un consensus autour de certains axes de développement;
- élaborer un document d'orientation en loisir scientifique et technique.

Ce cheminement a abouti, en mai 1984, au dépôt par le Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'une publication intitulée "Document d'orientation en loisir scientifique et technique - Rétrospective et options d'avenir". Ce document définit le loisir scientifique et technique de la façon suivante:

> "Le loisir scientifique et technique est un lieu d'expression de la culture scientifique et technique d'une société; c'est l'ensemble des activités auxquelles une personne s'adonne librement, qui témoignent de son désir de découvrir l'univers, de sa volonté de le comprendre et de s'y inscrire harmonieusement".

Présentation du document de réflexion

L'idée-force privilégiée par le secteur scientifique et technique, dans le cadre de la Conférence sectorielle sur le loisir culturel, scientifique et technique, est de réaliser un nouveau consensus entre les divers intervenants autour d'un plan d'action élaboré à partir, d'une part, des actions déjà entreprises et, d'autre part, de celles qui découleront de l'analyse critique du cheminement parcouru depuis 1980.

Le premier chapitre décrira l'intervention du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, celles des autres ministères et du gouvernement fédéral ainsi que celles des municipalités et du monde associatif.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse critique des programmes et des mesures mis en place par les différents intervenants.

Enfin, le troisième chapitre proposera pour fins de discussions de nouvelles mesures afin d'assurer le développement optimal du secteur du loisir scientifique et technique.

1

L'ÉTAT DE LA SITUATION

1. L'ÉTAT DE LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1.1 Les interventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Dans le secteur du loisir scientifique et technique, le Ministère poursuit les objectifs suivants:

- apporter un soutien financier aux organismes nationaux disciplinaires et confirmer une aide spécifique aux organismes multidisciplinaires voués à la jeunesse;

- promouvoir la concertation régionale multidisciplinaire comme phase antérieure et nécessaire à la municipalisation du loisir scientifique et technique;

- enrichir le niveau de pratique des différentes disciplines;

- accroître la préoccupation scientifique des citoyens et citoyennes du Québec en participant aux différents modes d'expression de la culture scientifique et technique, soit l'information, les manifestations, l'animation et la muséologie scientifique.

C'est particulièrement par le biais de son intervention dans le secteur du loisir scientifique et technique ainsi que dans le secteur des parcs et de la conservation de la faune, que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a apporté sa contribution à la promotion et au développement de la culture scientifique.

Ainsi, en étroite collaboration avec d'autres ministères, bon nombre d'interventions ont été posées depuis 1980. Celles-ci s'inscrivent dans les trois volets suivants: l'information, les manifestations et l'animation scientifique.

1.1.1 La politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux

L'intervention du Ministère en matière de financement des organismes nationaux a été marquée par la mise en place, à partir de 1983-1984, de la politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir.

À l'automne 1980, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche reconnaissait et subventionnait les quatre organismes nationaux suivants: le Conseil de développement du loisir scientifique, les Clubs 4-H, les Cercles de jeunes naturalistes et la Fédération québécoise du loisir scientifique.

Au cours de l'année 1980-1981, deux faits viennent bouleverser le monde du loisir scientifique avec l'apparition d'un nouveau groupe issu des Clubs 4-H, soit Enjeu et Environnement-Jeunesse, et la dissolution de la Fédération québécoise du loisir scientifique à la suite de difficultés financières.

Le tableau suivant présente les budgets consacrés au loisir scientifique et technique depuis les années 1980-1981.

ANNÉES	PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX ORGANISMES DE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	SOUTIEN À DES PROJETS DE LOISIR SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	TOTAL	% D'AUGMENTATION
1980-81	485 092	-	485 092	-
1981-82	524 184	-	524 184	8,0
1982-83	495 100	124 000	619 000	18,0
1983-84	547 433	75 900	623 333	0,7
1984-85	741 294	120 620	861 914	38,0
1985-86	768 700	143 400	912 100	6,0

1.1.2 Le soutien financier aux conseils régionaux de loisir scientifique

Depuis l'année 1982-1983, un soutien financier est apporté à six conseils régionaux de loisir scientifique incorporés. De plus, deux nouveaux conseils régionaux dans les régions de l'Outaouais et de la Côte-Nord ont reçu une première subvention en 1984-1985 permettant ainsi de couvrir la quasi-totalité du Québec.

1.1.3 La réalisation de stages pratiques à caractère scientifique

Les projets présentés dans le cadre du programme de soutien à des projets de loisir scientifique doivent respecter les conditions suivantes:

- tout projet doit se situer au niveau du perfectionnement ou de la formation pédagogique et non à celui de l'initiation puisque ce dernier niveau est sous la responsabilités des municipalités;

- tout projet doit s'inscrire dans l'une ou l'autre des disciplines prioritaires, soit l'archéologie, l'informatique, la mécanique et le modélisme, les énergies nouvelles et les sciences de la technologie physique.

Ainsi, des projets comme des stages de perfectionnement en archéologie en France et en Belgique et ceux en technologie de pointe au Cégep de la Pocatière ont retenu l'attention du Ministère comme projets-cibles pour le développement du secteur.

Stage de perfectionnement archéologique en Belgique

En collaboration avec l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles, un premier stage pour cinq Québécois et Québécoises s'est tenu à l'été 1984 dans le cadre d'un chantier-école en Belgique. Un groupe du même nombre y a participé pendant l'été 1985.

Stage d'initiation aux technologies de pointe

En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et le ministère de l'Éducation, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche apporte un soutien financier à la tenue d'un stage d'initiation en technologie de pointe au Cégep de la Pocatière (acoustique, optique, laser, systèmes asservis, électronique).

Depuis l'été 1982, plus d'une centaine de jeunes, dont une soixantaine ont été des lauréats des Expo-Sciences, participent à ce stage d'été.

1.1.4 Le développement et le soutien à des outils d'information

La vulgarisation scientifique est une entreprise récente au Québec. Jusqu'à tout récemment, la documentation de qualité produite par les organismes de loisir scientifique et technique visait avant tout à combler d'importantes lacunes dans nos connaissances sur la nature du Québec.

C'est seulement depuis quelques années que le Ministère a entrepris des initiatives nouvelles dans des domaines où les besoins étaient réels et où la présence québécoise était peu affirmée, telles les sciences et les techniques physiques, ou encore dans les disciplines particulières comme l'archéologie, l'informatique et le modélisme.

Ces initiatives nouvelles du Ministère se sont concrétisées par l'implication de ce dernier dans trois grandes réalisations des organismes du milieu, à savoir: Hebdo-Science, Le Petit débrouillard, La Puce à l'oreille.

De plus, il a réalisé une brochure intitulée "Le Loisir scientifique et technique". Cette brochure a pour but de sensibiliser un plus large public au loisir scientifique et technique, tant chez les amateurs que chez les animateurs spécialisés. Elle fut publiée pour la première fois en 1983 à 10 000 exemplaires. La seconde année, cette brochure fut tirée à 15 000 afin de répondre à la demande. Cette brochure veut d'abord proposer que la culture scientifique et technique est à la portée de tous. De plus, elle montre que les avenues y sont fort nombreuses aussi bien en sciences et techniques de la nature, en mathématiques et en sciences et techniques physiques qu'en sciences humaines.

1.1.5 Les manifestations à caractère scientifique

Depuis plus de 20 ans, les manifestations à caractère scientifique donnent l'occasion aux jeunes d'exprimer leur dynamisme et leur vitalité en matière de loisir scientifique et technique et ce, dans trois grands projets soit: Expo-Sciences, le Salon de la Science et de la Technologie ainsi que la Semaine des Sciences.

C'est ainsi que le Ministère soutient financièrement chacune des Expo-Sciences régionales, qu'il a collaboré à la réalisation du Salon de la Science et de la Technologie et qu'enfin, dans le cadre de la Semaine des Sciences, il a produit et dif-

fusé un cahier d'activités en loisir scientifique. Depuis deux ans, ce cahier est inséré dans les éditions de fin de semaine des journaux La Presse et Le Soleil la semaine précédant l'événement et il est tiré à plus de 400 000 exemplaires.

1.1.6 Les interventions spécifiques en matière de loisir scientifique et technique

La muséologie scientifique

Au printemps 1982, le Comité de la politique du loisir scientifique rendait public son rapport intitulé "Projet de politique en loisir scientifique" et le distribuait dans différents ministères afin de recueillir des commentaires. Dans ce rapport, on recommandait que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche propose au Comité ministériel permanent du développement culturel la création d'une commission interministérielle de muséologie scientifique. En mars 1984, le Comité interministériel de muséologie scientifique produisait un premier rapport sur le site fossilifère de Miguasha et un deuxième rapport global sur l'ensemble de la muséologie scientifique au Québec.

Le Ministère a réalisé, en collaboration avec l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences, un Colloque en muséologie scientifique au printemps 1982. De plus, le Ministère a financé la publication des actes de ce Colloque. Ce document, numéro 14 des Cahiers de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences, est intitulé "De la science au musée".

En juin 1984, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche créait un comité ayant comme mandat d'inventorier l'état des différentes institutions muséologiques à caractère scientifique. Ce groupe de travail déposait un premier rapport, en septembre 1984, portant sur l'évaluation du pavillon scientifique H_2O et des méduses scientifiques mis en place dans le cadre des festivités de Québec 1534-1984.

L'organisation de colloques régionaux

Dans le but de favoriser et d'encourager une rencontre entre les groupes de loisir scientifique et technique et les instances municipales, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a confié au Conseil de développement du loisir scientifique le mandat d'organiser une série de 17 colloques d'information couvrant tout le territoire québécois au cours de l'exercice financier 1983-1984.

À ces colloques ont participé plus de 750 personnes impliquant quelque 180 groupes de loisir scientifique et technique et ce, dans plus de 130 municipalités. Comme l'indique le rapport du Conseil de développement du loisir scientifique remis au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en 1984, nombreux sont les exemples de collaboration issus de ces rencontres.

Chaque colloque régional a été l'occasion d'une prise de conscience du potentiel scientifique de chacune des régions, que ce soit au niveau des personnes ressources affiliées à ce secteur ou au niveau de l'existence de certaines associations. De plus, le Conseil régional de loisir scientifique en est ressorti grandi dans la mesure où il fut reconnu comme agent de concertation nécessaire et responsable de la diffusion de l'information auprès des municipalités.

L'animation en astronomie au Mont Mégantic

Depuis 1980, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche subventionne pendant l'été un service d'animation à l'observatoire du Mont Mégantic, de façon à permettre au public visiteur et aux amateurs en astronomie de comprendre les sujets de recherche et les moyens d'exploration de la voûte céleste.

1.2 Les interventions des autres ministères et du gouvernement fédéral

La culture scientifique ne fait pas l'objet d'un mandat relevant d'un ministère spécifique. Ainsi, les cinq projets mis en marche depuis 1980 et présentés dans les tableaux suivants ont été pris en charge sur une base interministérielle.

Le premier tableau indique, pour chaque projet, les années où il y a eu subvention par les différents ministères et le deuxième présente le montant total versé par chaque ministère depuis 1982.

1er tableau

Ministère / Projets	MST	MLCP	MEQ	MAC	MCQ
Hebdo-Science		80-82-83-84	80-82-83-84	1981	80-81-83-84
Semaine des Sciences	82-83-84	81-82-83-84	81-82-83-84		
Salon science et technologie	82-83-84	82-83-84	82-83-84	1982	
La Puce à l'oreille	83-84	83-84	83-84		
Stages de formation	81-82	83-84	83-84		

2e tableau

Ministère / Exercices financiers	MESST	MLCP	MEQ	MAQ	MCQ	TOTAL	%
1982-1983	27 000	34 000	65 000		20 000	146 000	
1983-1984	84 000	82 000	116 000	5 000	20 000	307 000	110
1984-1985	120 000	83 000	117 565	5 000	0	325 565	6

1.2.1 Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie

En plus des projets conjoints, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie fournit un soutien annuel à l'Expo-Sciences Panquébécoise.

De plus, dans le cadre du programme de soutien à des activités de diffusion de la culture scientifique et technique par des organismes sans but lucratif, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie attribue 30 postes d'animateurs scientifiques, dont environ une quinzaine à des organismes de loisir oeuvrant dans ce domaine.

Le programme existe depuis deux ans et à chaque année les huit conseils régionaux de loisir scientifique ont obtenu un poste. De plus, la région-hôte de la Panquébécoise reçoit un poste supplémentaire. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est invité à participer comme membre du jury de sélection des projets.

1.2.2 Le ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation du Québec apporte une aide financière aux activités parascolaires permettant ainsi aux Clubs-Sciences de monter leur projet annuel.

Ces principales activités, soit les Expo-Sciences régionales et la Panquébécoise, se tiennent généralement dans les polyvalentes, dans les cégeps ou dans les universités.

1.2.3 Le ministère des Affaires culturelles

Le ministère des Affaires culturelles a soutenu financièrement, pendant quelques années, la Fédération des sociétés d'histoire. Cet apport n'est cependant plus versé depuis 1983. De plus, dans le cadre du programme de soutien aux musées privés, trois institutions à caractère scientifique bénéficient d'une subvention annuelle.

1.2.4 Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu, pendant quelques années, par une subvention de fonctionnement, la Fédération des sociétés d'horticulture dans le cadre de son programme Villes et villages fleuris.

Pour sa part, le Mouvement d'agriculture biologique a reçu du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec un soutien financier pour la réalisation de projets ponctuels.

1.2.5 Le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère de l'Environnement

Ces deux ministères ont apporté une contribution monétaire dans plusieurs projets provenant des Cercles des jeunes naturalistes, des Clubs 4-H et du groupe Enjeu, et aussi de leurs groupes locaux, cercles ou clubs.

En 1981-1982, le ministère de l'Environnement, au moment de la formation du groupe Enjeu, lui a fourni des locaux ainsi qu'un soutien financier.

Une concertation entre le ministère de l'Environnement et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a permis à ce dernier de produire une brochure sur l'écologie et d'échanger des documents d'information tout en convenant d'une intervention conjointe pour certains projets.

1.2.6 Le gouvernement fédéral

Le Conseil de développement du loisir scientifique bénéficie, depuis 1970, d'une subvention annuelle d'environ 15 000 $, calculée selon un pourcentage de l'apport accordé à la Youth Science Foundation. Cet organisme ne réalise qu'une seule activité, soit la Pancanadienne annuelle.

1.3 Les interventions du monde municipal

Le Livre blanc a reconfirmé aux municipalités la maîtrise d'oeuvre du développement et de l'organisation du loisir au niveau local dans le but de décentraliser les prises de décision relatives aux activités de loisir et ainsi mieux répondre aux besoins et aux attentes du milieu. Les municipalités offrent des activités et soutiennent les groupes locaux en leur fournissant de l'équipement spécialisé, des locaux et des ressources financières.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche soutient les municipalités par le programme national de soutien aux activités de loisir municipal. Toutefois, très peu de données sur l'intervention des municipalités en loisir scientifique sont disponibles. Cependant, on relève dans la programmation de celles qui disposent d'un service de loisir, des offres ponctuelles d'atelier ou de cours dans des domaines scientifiques.

Ainsi, selon les informations recueillies dans le cadre du programme national de soutien aux activités de loisir municipal, près de 25% des municipalités offrent en moyenne 1,4 activités reliées au loisir scientifique. Notons que depuis les deux dernières années, des ateliers du Club des Petits débrouillards et des cours de formation pour les assistants du Professeur Scientifix ont été expérimentés en milieu municipal.

Enfin, plusieurs municipalités mettent des locaux à la disposition de nombreux Clubs 4-H et de Cercles de jeunes naturalistes.

1.4 Les interventions du monde associatif

1.4.1 Le niveau national

On peut distinguer deux types d'organismes nationaux, soit les organismes à intervention unidisciplinaire et les organismes à intervention multidisciplinaire.

Les organismes nationaux à intervention unidisciplinaire sont les suivants:

- l'Association des groupes d'astronomes amateurs;
- l'Association des groupes d'ornithologues amateurs;
- le Mouvement de l'agriculture biologique;
- la Fédération des sociétés d'histoire du Québec;
- la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec.

Quant aux organismes nationaux à intervention multidisciplinaire, ils regroupent les mouvements suivants:

- le Conseil de développement du loisir scientifique;
- les Cercles des jeunes naturalistes;
- Enjeu et Environnement-Jeunesse;
- les Clubs 4-H.

Pour ces deux types d'organismes, les principales fonctions sont sensiblement les mêmes, à savoir de:

- regrouper des clubs, des cercles, des groupes, des sociétés ou des associations locales ou régionales;

- développer une expertise dans leur discipline et d'offrir des programmes de formation et de perfectionnement des animateurs;

- promouvoir leur discipline et favoriser l'information et l'édition. Notons que la diffusion de l'information est assurée par un bulletin ou par une revue propre à chaque organisme et, dans plusieurs cas, par la publication de volumes. Pour certains organismes, il s'agit même de collections;

- se lier avec la communauté universitaire scientifique. C'est le cas particulièrement pour les organismes unidisciplinaires qui comptent des universitaires dans leurs rangs ou qui apportent leur collaboration à des facultés, départements ou centres de recherches;

- représenter leur mouvement sur le plan international. Il faut d'ailleurs noter que plusieurs organismes nationaux maintiennent des liens et des échanges avec des groupes homologues dans d'autres pays.

Parmi les réalisations les plus importantes des organismes nationaux, il apparaît opportun de souligner de façon particulière les suivantes:

Hebdo-Science

Il s'agit d'une agence de presse mise en place en 1979 par la Fédération québécoise du loisir scientifique et l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences. Cette corporation subsidiaire a comme objectif initial de fournir un ensemble de "capsules scientifiques" aux hebdos régionaux et aux stations de radio locales.

En 1982, Hebdo-Science produisait deux séries de treize émissions télévisées en vue d'une diffusion sur la chaîne de câblodistribution. Ces émissions concernaient en grande partie le loisir scientifique.

Le Petit débrouillard

Sous ce vocable, on retrouve plusieurs actions étroitement reliées. Il s'agit d'une collection mise en place en 1980 par Hebdo-Science, la Fédération québécoise du loisir scientifique et Québec-Science. Quatre publications ont été réalisées, à savoir:

- Le Petit débrouillard;
- Les voyages fantastiques de Globulo;
- Jardiner avec le Professeur Scientifix;
- 66 nouvelles expériences pour les Petits débrouillards.

Dans chacun de ces volumes, on retrouve des expériences simples réalisables à la maison par des jeunes âgés entre 9 et 14 ans. Après la disparition de la Fédération québécoise du loisir scientifique, le Conseil du développement du loisir scientifique a pris la relève au plan de l'administration de cette collection et joue aujourd'hui un rôle important dans la diffusion de leurs différents numéros.

Devant l'engouement de cette série, le Conseil de développement du loisir scientifique, en collaboration avec Hebdo-Science, a créé Le Club des Petits débrouillards. Ce dernier est entièrement administré et géré par le Conseil. Ce Club s'adresse aux jeunes âgés entre 8 et 12 ans; ceux désirant y adhérer reçoivent une carte de membre qui atteste de leur appartenance, ainsi qu'un abonnement à la revue mensuelle intitulée "Je me petitdébrouille".

Devant la popularité de cette publication, certains conseils de loisir scientifique ont organisé des ateliers du Petit débrouillard au niveau municipal. Pour animer ces ateliers, des stages de formation pour assistants du Professeur Scientifix ont même été donnés au niveau national. Mentionnons également que depuis près d'un an des émissions ont été diffusées à Radio-Québec régional ou sur câblodistribution et qu'une page hebdomadaire du Petit débrouillard apparaît dans La Presse de la fin de semaine.

La Puce à l'oreille

Ce projet est soutenu par trois ministères, soit celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, celui de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

Il s'agit d'un journal mensuel destiné aux jeunes de 14 à 18 ans. Il fut conçu et imaginé par une équipe de jeunes scientifiques en 1982 et incorporé sous le vocable de Science-Jeunesse Montréal. En 1983-1984, ce journal fut tiré à 60 000 exemplaires et il fut distribué gratuitement dans les polyvalentes pilotes à Montréal et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Étant donné le succès de l'expérience depuis septembre 1985, ce mensuel est distribué avec la collaboration des commissions scolaires dans plus de 500 polyvalentes et ce, à 120 000 exemplaires.

Depuis l'automne 1983, un soutien financier est apporté à la revue par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour la production d'une fiche dans chaque numéro. Cette fiche traite de la construction d'un objet, d'un appareil ou d'un instrument dans le domaine des sciences de la technologie physique.

Salon de la Science et de la Technologie

En 1980, les organisateurs de l'Expo-Sciences de Montréal décidaient d'organiser un salon annuel de la Science et de la Technologie à la Place Bonaventure. Il en fut de même pour les deux années suivantes.

Événement majeur de sensibilisation du grand public à ce monde, le Salon de la Science et de la Technologie accordait une place prépondérante au secteur du loisir scientifique où la participation des visiteurs était sollicitée par les exhibits des jeunes et les kiosques des organismes nationaux du secteur du loisir scientifique.

Semaine des Sciences

C'est dans le milieu du loisir scientifique qu'est née l'idée de regrouper autour d'une table les groupes ou les personnes favorables à la création d'une Semaine des Sciences au Québec.

À l'automne 1980, un comité formé de représentants des universités, des centres de recherches, de l'Association des communicateurs scientifiques et de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences décidait d'entreprendre des démarches qui devaient mener à la tenue d'une Semaine des Sciences au Québec.

Dans chaque région du Québec, cette campagne de sensibilisation et d'information scientifique est animée par les conseils de loisir scientifique et a donné lieu à des opérations "porte ouverte" de sites, laboratoires, ateliers, centres de recherches, salles d'opération, hôpitaux, cégeps, universités. Le public y est invité à s'informer et à échanger avec les chercheurs, les techniciens, les médecins et les professeurs. Quant aux centres de recherche fédéraux, ils y collaborent depuis deux ans. Citons à titre d'exemples le Complexe scientifique qui a ouvert ses portes en 1983 et l'hôpital Notre-Dame de Montréal qui a mobilisé une salle d'opération avec tout son personnel pendant une journée.

Le Comité dispose d'une personne ressource en permanence qui prépare cet événement chaque année en suscitant des collaborations à tous les niveaux et dans tous les secteurs. La campagne auprès des médias écrits et électroniques débute au printemps et des conférenciers, tant nationaux qu'internationaux, sont conviés chaque année en fonction de la thématique retenue.

1.4.2 Le niveau régional

Chaque organisme national dispose d'un réseau d'instances régionales dont le statut varie de l'incorporation au regroupement bona fide. La régionalisation a toujours été, pour les organismes, le moyen de répondre aux objectifs suivants:

- assurer une réponse adéquate aux besoins locaux;
- développer une dynamique propre à la région qui prend en compte les particularités et les ressources du milieu;
- mobiliser des bénévoles intéressés à s'impliquer dans leur milieu immédiat;
- soutenir les municipalités dans leur rôle de maître d'oeuvre.

Au-delà de ces objectifs, on fait face à une variété d'actions difficiles à catégoriser qui vont de l'édition du patrimoine local pour une société d'histoire jusqu'au répertoire régional des espèces pour un club d'ornithologue. Soulignons toutefois de façon particulière les Expo-Sciences.

Expo-Sciences

Le Conseil de développement du loisir scientifique, avec ses huit conseils régionaux incorporés, coordonne les Expo-Sciences régionales qui se tiennent un peu partout au Québec depuis vingt-quatre ans. Il s'agit de manifestations régionales où, pendant une fin de semaine d'avril ou de mai, des jeunes de 8 à 20 ans regroupés en Club-Sciences, en Cercles des jeunes naturalistes ou Clubs 4-H, viennent exposer un projet scientifique qu'ils ont monté pendant l'année.

Ces manifestations régionales culminent lorsque les six ou huit exhibits régionaux retenus par le jury participent à l'Expo-Sciences Panquébécoise. Celle-ci se tient dans une région différente à chaque année depuis 1979. On ne saurait trop souligner la participation des bénévoles à ces événements: parents, professeurs, milieux scolaire et municipal, et secteur privé. Les cégeps et les universités y sont présents depuis quelques années à titre d'exposants et offrent aux visiteurs des montages expérimentaux dans leurs kiosques d'information.

Cette année, tant dans les Expo-Sciences régionales qu'à la Panquébécoise qui s'est tenue à Carleton, un jury a sélectionné des exhibits au niveau de chaque région, et au niveau national lors de la Panquébécoise, en vue de participer à la Pancanadienne, aux assises internationales de Toulouse en septembre 1985 et aux jeux de la francophonie en Côte d'Ivoire en jubllet 1985.

2

L'ANALYSE CRITIQUE

2. L'ANALYSE CRITIQUE

2.1 Les interventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

L'État, à titre de gardien et de promoteur des intérêts collectifs, doit soutenir les actions qui sont de nature à promouvoir, auprès des collectivités, une attitude critique bien alimentée face aux sciences et aux techniques. Ce niveau de fonctionnement ne peut être atteint qu'en dépassant les quelques techniques et concepts de base généralement requis pour la pratique d'un loisir.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche se doit donc non seulement d'endosser, mais de promouvoir dans ses interventions, ces grands objectifs de l'État que sont la protection de l'environnement (écologie), la protection du patrimoine (histoire et archéologie), la promotion de la santé et le développement des nouvelles technologies (sciences et techniques physiques).

Enfin, le Ministère doit encourager le dépassement en soutenant des projets de formation et de perfectionnement et en facilitant, par la coopération internationale, la confrontation avec des activités analogues dans d'autres pays.

2.1.1 La politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux

Le secteur du loisir scientifique a bénéficié de deux mesures spécifiques, à savoir:

- un budget d'environ 200 000 $ à partir de 1982-1983 pour le soutien de projets spéciaux;

- les retombées de la politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir.

On peut donc affirmer que ces deux mesures combinées ont permis le développement du secteur. Toutefois, il y aurait lieu de réexaminer la situation afin de s'assurer d'une utilisation optimale des ressources disponibles.

La normalisation de la politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux est-elle bien adaptée aux besoins du secteur du loisir scientifique et technique?

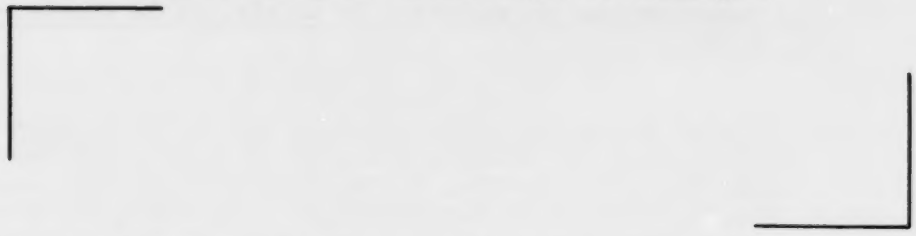

Est-il nécessaire de conserver un volet spécifique en matière de financement pour les projets spéciaux?

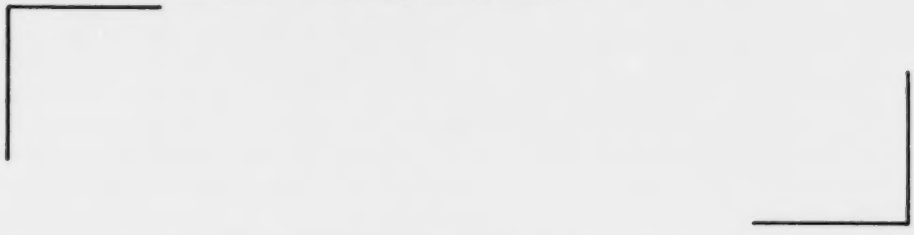

2.1.2 Le soutien financier aux conseils régionaux de loisir scientifique

En 1982, le soutien financier apporté à chacun des six conseils régionaux allait permettre la naissance d'un réseau très dynamique. Depuis 1983, la subvention annuelle du Ministère a fait l'objet d'un statu quo appliqué à l'ensemble des associations régionales.

Aujourd'hui, huit conseils régionaux de loisir scientifique bénéficient d'une enveloppe de 67 360 $. Certains conseils régionaux de loisir scientifique ont même réussi à atteindre un taux d'autofinancement supérieur à 80%.

Rappelons le rôle primordial qu'a rempli chaque conseil de loisir scientifique dans sa région: un rôle d'animation des Clubs-Sciences, des Expo-Sciences régionales, de la Semaine des Sciences, des ateliers des Petits débrouillards; une fonction relais pour d'autres ministères; et finalement un lieu de ralliement pour l'inventaire commandé par le Conseil de la politique scientifique.

Est-ce que la structure d'organisation du loisir scientifique et technique au niveau régional est adaptée aux besoins du secteur?

Quelles mesures pourraient être mises de l'avant pour faciliter l'amélioration de l'autofinancement des conseils régionaux de loisir scientifique?

2.1.3 La réalisation de stages pratiques à caractère scientifique

Parmi les moyens retenus pour actualiser l'enrichissement du niveau de la pratique des différentes disciplines, deux d'entre eux ont fait l'objet d'un soutien par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, soit le chantier-école d'archéologie en Belgique et le stage de formation en technologie de pointe.

Chantier-école d'archéologie en Belgique

Le Séminaire international d'archéologie de Waudrez a réservé cinq places à l'intention des Québécois et des Québécoises sur son chantier-école de 1984. Les rapports des stagiaires sont très positifs, à l'exception de certaines difficultés techniques rencontrées. Du côté belge, la participation québécoise a été grandement appréciée et l'offre a été reformulée pour l'été 1985.

Stages de formation en technologies de pointe

Il est difficile de mesurer les retombées de cette opération, mais si on en juge par l'enthousiasme des jeunes qui y participent, il semble évident que le succès du stage est au rendez-vous à chaque année.

Le matériel produit, les manipulations ainsi que les ateliers apparaissent d'une qualité certaine. On y démystifie les techniques du vide, les systèmes asservis, le laser, l'optique et l'acoustique sous la supervision de professeurs du département de technologie physique du Cégep de la Pocatière.

Aussi, une relance auprès des anciens permettrait de mieux évaluer l'opération, et pourrait être également l'occasion de mettre sur pied un stage de réalisation de projets pour les intéressés.

L'implication du Ministère dans ce type d'événement répond-elle à un besoin chez les jeunes?

Est-ce que les retombées de ce type de stage pour le développement du loisir scientifique et technique justifient les ressources qui y sont investies? Si oui, serait-il pertinent de développer ce type de projet dans d'autres disciplines du loisir scientifique et technique?

2.1.4 Le développement et le soutien à des outils d'information

Le Ministère a collaboré à des publications d'importance en matière de vulgarisation scientifique, soit Hebdo-Science, Le Petit débrouillard et La Puce à l'oreille. De plus, il a réalisé la publication d'une brochure portant sur le loisir scientifique et technique.

Il ressort de l'analyse de l'état de la situation une forte demande pour ce type de publication qui répond aux besoins d'une clientèle assoiffée de nouvelles connaissances.

Le Ministère est-il suffisamment impliqué en matière d'information sur le loisir scientifique et technique?

Quels types d'outils pourraient être développés afin d'assurer une plus grande pénétration du loisir scientifique et technique dans la population?

2.1.5 Les manifestations à caractère scientifique

Le soutien financier fourni par le Ministère pour réaliser ces manifestations vise uniquement les Expo-Sciences régionales. La somme de 1 500 $ versée à chacune des huit Expo-Sciences régionales couvre les frais de préparation de la salle d'exposition, de transport et de montage des kiosques d'exposition, de services de sécurité et de nettoyage de la salle après l'événement.

L'apport monétaire du Ministère est donc nominal compte tenu de la somme d'énergie requise pour tenir, pendant trois ou quatre jours, une telle manifestation. Toutefois, cet apport assure le minimum requis pour la tenue de l'événement et fournit une caution gouvernementale qui permet une sollicitation plus efficace auprès des municipalités et des milieux d'affaires.

De quelle façon pourrait-on augmenter la participation financière des milieux d'affaires et des municipalités aux Expo-Sciences régionales?

2.1.6 Les interventions spécifiques en matière de loisir scientifique et technique

Certaines interventions spécifiques ont été réalisées par le Ministère au cours des dernières années. Rappelons les travaux qui ont conduit au projet de politique en loisir scientifique et technique, la participation au Comité interministériel de muséologie scientifique, la réalisation du Colloque en muséologie scientifique, les dix-sept colloques régionaux, le Comité chargé de faire l'inventaire des institutions muséologiques à caractère scientifique ainsi que l'évaluation du pavillon H_2O.

L'ensemble de ces interventions a permis sans équivoque de donner au loisir scientifique et technique des assises solides.

Quels sont les dossiers à l'égard desquels il y aurait lieu pour l'avenir d'envisager une action concertée?

Y a-t-il des disciplines particulières sur lesquelles il y aurait lieu de définir un cadre d'intervention spécifique pour les prochaines années?

Y a-t-il lieu de procéder à la mise en place d'un mécanisme de concertation des différents partenaires concernés afin de mener à terme ces actions?

2.2 Les interventions des autres ministères et du gouvernement fédéral

L'état de la situation a permis de faire ressortir les nombreuses interventions des autres ministères dans le secteur du loisir scientifique et technique tant dans le cadre de projets interministériels que ministériels.

Quant au gouvernement fédéral, exception faite du soutien apporté au Conseil de développement du loisir scientifique, son implication dans le secteur du loisir scientifique et technique s'avère restreinte.

Compte tenu de l'implication de nombreux ministères dans le secteur du loisir scientifique et technique, doit-on accentuer les efforts de concertation ou plutôt essayer de mieux délimiter les responsabilités respectives?

2.3 Les interventions du monde municipal

On peut déplorer la faible implication des municipalités dans le secteur du loisir scientifique et technique. Toutefois, un tel énoncé a besoin d'être nuancé. En effet, les municipalités en tant que structures démocratiques répondent d'abord aux besoins de la population. De plus, la contribution des municipalités au loisir scientifique et technique se concrétise particulièrement par l'offre de locaux et de soutien technique à des groupes locaux, tels les Cercles de jeunes naturalistes et les Clubs 4-H.

Les conclusions des colloques régionaux organisés en 1983 font ressortir que lorsque la municipalité est sensibilisée au loisir scientifique, elle s'implique plus facilement. Il s'agit donc d'offrir aux municipalités le support technique nécessaire. Pensons, à titre d'exemple, aux sessions de formation organisées par le Conseil du loisir scientifique de Québec.

Est-ce que le problème de l'absence de programmes dans le secteur du loisir scientifique et technique au niveau municipal est dû à une demande inexistante de la population ou à un manque de ressources et de moyens à consacrer à ce secteur?

Quel type d'aide pourrait être offert aux municipalités afin qu'un plus grand nombre d'entre elles développe des interventions en loisir scientifique? Quels sont les organismes qui pourraient assumer ce soutien?

2.4 Les interventions du monde associatif

Compte tenu de la situation économique des dernières années, on peut comprendre qu'il n'y a pas eu globalement d'accroissement des services à la population en général et aux municipalités. Toutefois, malgré cette situation, on constate une amélioration de la qualité des bulletins, des ateliers d'initiation et des manifestations en général.

Le processus de rationalisation amorcé par la mise en place de la politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir nécessite des adaptations de la part des organismes du secteur du loisir scientifique et technique dans la façon d'organiser les services afin de tirer le maximum de retombées des ressources actuelles.

Les organismes du secteur du loisir scientifique et technique devraient-ils accentuer la mise en commun de leurs ressources afin de diminuer les frais inhérents à la production de leurs services?

Quels sont les champs d'intervention où cette mise en commun des ressources peut s'avérer la plus réalisable et rentable?

Est-ce que le développement du loisir scientifique et technique passe nécessairement par la mise en place ou le renforcement de structures régionales?

3

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

3. LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ET LES STRATÉGIES D'ACTIONS

Afin d'alimenter les échanges et éventuellement d'articuler des consensus devant baliser l'avenir, le présent chapitre soumet aux participants des propositions de discussions. Ces propositions prennent appui sur l'analyse critique des objectifs et des mesures mis en oeuvre par chacun des grands partenaires. Cette analyse a d'ailleurs permis d'identifier certaines priorités qui pourraient orienter dorénavant l'action des divers partenaires préoccupés par le développement du loisir scientifique et technique. Ces priorités sont les suivantes:

- l'accentuation des moyens de promotion et d'information afin d'assurer une meilleure pénétration des activités de loisir scientifique et technique;

- la poursuite des efforts afin d'accroître l'offre de services dans le secteur du loisir scientifique et technique tant au niveau des programmes que des infrastructures;

- la réponse par une offre adéquate de services aux besoins des clientèles particulières;

- le développement d'indicateurs de situation et d'évaluation du secteur du loisir scientifique et technique au moyen de recherches et d'études.

La présente Conférence sectorielle constitue une occasion privilégiée afin que les divers intervenants préoccupés par le développement du loisir scientifique et technique s'entendent sur ces priorités et identifient les moyens qui permettront d'en concrétiser l'atteinte.

C'est dans cet esprit que ce troisième chapitre propose les orientations qui pourraient être retenues en vue de départager les responsabilités respectives des divers intervenants et d'établir les bases d'une éventuelle politique en matière de développement du loisir scientifique et technique.

3.1 Les interventions du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le Ministère soumet, pour fins de discussions, aux participants de la Conférence sectorielle deux hypothèses quant à la nature de son intervention et aux partages de responsabilités qui pourraient être retenus.

3.1.1 La première hypothèse: maintien des programmes sectoriels

La première hypothèse impliquerait le maintien d'un soutien direct aux intervenants par le biais de programmes sectoriels et multisectoriels. Par cette hypothèse, le Ministère, tout en maintenant la majorité de ses programmes actuels, apporterait certains ajustements dans le but de mieux les inscrire en fonction des priorités énoncées précédemment.

Le programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux

Afin de s'assurer que la politique de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir contribue au développement du loisir scientifique et technique, le Ministère propose d'ajuster son énoncé de priorités à l'égard des organismes du secteur scientifique et technique, en prenant en compte les paramètres suivants:

- l'intervention multidisciplinaire et la concertation;
- les efforts de regroupements de services;
- l'enrichissement du niveau de pratique par le développement de l'information scientifique et technique;
- la production de matériel didactique et la réalisation de stages de formation et de perfectionnement.

Le soutien financier aux conseils régionaux de loisir scientifique

Le Ministère, en concertation avec ses partenaires du monde associatif et du monde municipal, réévaluera lors de la Conférence thématique sur l'organisation du loisir au niveau régional, son intervention à ce niveau. Cette Conférence sera de plus

l'occasion pour les représentants de chaque secteur de faire connaître leur point de vue sur le développement de structures et de services au niveau régional.

La réalisation de stages pratiques à caractère scientifique

Le Ministère entend maintenir les stages de formation archéologique à Waudrez en Belgique. Toutefois, au moment de la sélection, le Ministère propose de prendre en considération la possibilité d'une meilleure répartition régionale des participants.

Quant au stage d'initiation en technologie de pointe au Cégep de la Pocatière, il sera maintenu en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et celui de l'Éducation.

De plus, pour l'avenir, le Ministère prévoit évaluer les possibilités de création de nouveaux projets tant au niveau national qu'international permettant ainsi aux jeunes de diversifier leur apprentissage.

Le développement et le soutien à des outils d'information

En ce qui concerne Hebdo-Science, le Ministère prévoit maintenir son appui financier conjointement avec le ministère de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie. De plus, le Ministère propose qu'une demande d'évaluation de cette agence de presse soit placée auprès du ministère des Communications afin d'évaluer globalement l'intervention de l'État dans ce dossier.

Relativement au mensuel scientifique La Puce à l'oreille, le Ministère maintiendrait son appui conjoint avec le ministère de l'Éducation et celui de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, et reconduirait la production d'une fiche en science et technologie. Pour assurer une promotion optimale de cette fiche, le Ministère suggère l'organisation d'un concours qui se déroulerait dans le cadre des Expo-Sciences.

Quant au soutien à la production et à la diffusion du Cahier d'activités en loisir scientifique, il ne peut être abandonné. Cependant, le Ministère croit qu'il serait souhaitable que l'on revienne à la formule initiale qui avait été reçue plus positivement par le public.

De plus, le Ministère propose de former un comité regroupant tous les intervenants concernés afin d'assurer une meilleure cohérence de l'ensemble des actions de communication dans le secteur du loisir scientifique et technique.

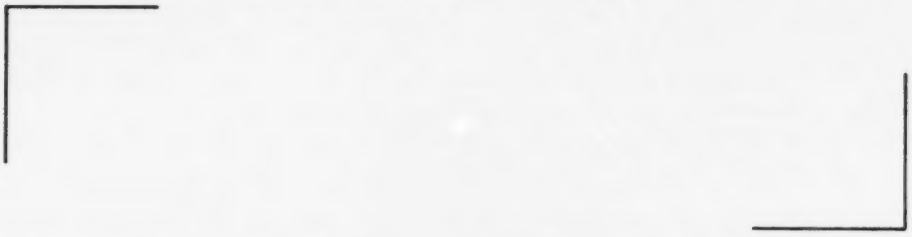

Le soutien à des manifestations à caractère scientifique

La participation du Ministère aux Expo-Sciences à caractère régional ainsi qu'à la Panquébécoise sera maintenue. Toutefois, le Ministère propose qu'un groupe de travail analyse des mécanismes qui pourraient être mis en oeuvre afin d'accroître la participation du milieu des affaires et des municipalités à ces manifestations.

Les interventions spécifiques en matière de loisir scientifique et technique

En regard du soutien financier apporté à l'observatoire d'astronomie du Mont Mégantic depuis 1980, le Ministère suggère de poursuivre cette aide destinée à l'animation, d'autant plus que ce projet s'inscrit dans une perspective de création d'un parc englobant le site de l'observatoire.

En ce qui concerne le secteur de l'informatique, le Ministère prévoit apporter une aide à la mise en place d'un réseau de télématique. De plus, il entrevoit la production de logiciels et de banque de données dans les secteurs de l'horticulture, de la généalogie et de l'astronomie. Enfin, il envisage la mise en opération d'un babillard régional d'information.

Quant aux autres disciplines prioritaires, on envisage la formation d'un comité composé de représentants du milieu en vue d'arrêter un cadre global d'intervention qui permettra dorénavant d'harmoniser les actions de chacun.

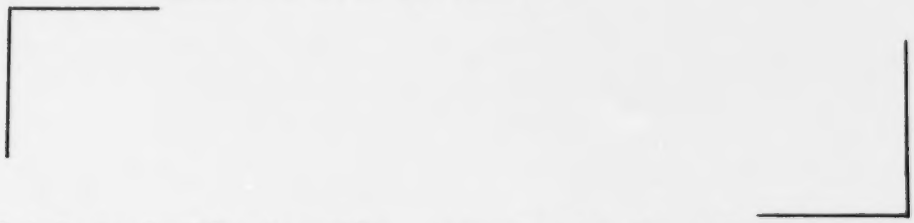

3.1.2 La deuxième hypothèse: accentuation des actions de promotion et de recherche ainsi que le renforcissement du soutien à l'égard des partenaires

La deuxième hypothèse impliquerait une remise en question du soutien direct du Ministère dans le cadre de programmes sectoriels au profit, d'une part, d'un renforcissement du soutien du Ministère à l'égard de ses partenaires et, d'autre part, d'une accentuation des activités de promotion et de recherches en concertation avec les partenaires concernés par le développement du loisir scientifique et technique.

Plus spécifiquement, cette hypothèse conduirait à un questionnement, par le Ministère, du principe d'un soutien financier dans le cadre des programmes sectoriels suivants:

- la réalisation de stages pratiques à caractère scientifique;
- le soutien à des manifestations à caractère scientifique;
- les diverses interventions spécifiques en matière de loisir scientifique.

Relativement aux activités de promotion, les ressources financières qui seraient dégagées par cette hypothèse permettraient le développement et la réalisation d'un plan national de promotion et d'information en vue de promouvoir le loisir scientifique et technique. Elles permettraient également l'accentuation des activités de recherches en vue de développer des indicateurs permanents de situation et de développement. Ces actions seraient conduites en concertation avec les divers partenaires.

Quant au développement et au soutien apportés à des outils d'information tels Hebdo-Science et La Puce à l'oreille, ils seraient réévalués dans le cadre du développement du plan national de promotion et d'information.

3.2 Les interventions des autres ministères

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche propose d'accentuer ses relations interministérielles afin de mieux connaître et d'harmoniser les interventions des différents ministères préoccupés par le développement scientifique.

3.3 Les interventions du monde municipal

Afin de mieux cerner les besoins de la population en matière de programmes de loisir scientifique et ainsi permettre aux divers intervenants locaux, particulièrement aux municipalités, de mieux ajuster leur offre d'activités, le Ministère propose de réaliser une recherche auprès de la population et des organismes locaux oeuvrant dans le secteur du loisir scientifique et technique.

De plus, considérant que les organismes scolaires disposent de nombreuses ressources tant humaines que physiques qui peuvent être mises à contribution pour le développement du loisir scientifique et technique au niveau local, le Ministère propose

d'inciter les municipalités et le réseau scolaire à développer des protocoles en vue d'utiliser ces ressources dans le cadre de programmes conjoints.

3.4 Les interventions du monde associatif

Afin d'assurer une meilleure concertation des ressources des divers intervenants au niveau national, le Ministère propose la mise en place d'une instance propre au loisir scientifique et technique. Cette instance aurait principalement pour mandat d'assurer la concertation entre les organismes intéressés au loisir scientifique et technique, d'identifier les services qui pourraient faire l'objet d'une mise en commun et enfin de convenir de stratégies d'ensemble visant la promotion et le développement de ce secteur auprès de la population et du monde municipal.

CONCLUSION

CONCLUSION

La réflexion que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche propose dans le cadre de la Conférence sectorielle sur le loisir culturel, scientifique et technique s'inscrit dans un processus qu'il a amorcé en vue de convenir, avec les nombreux partenaires concernés, des principaux éléments d'une éventuelle politique en cette matière.

L'état de la situation, l'analyse critique et les stratégies d'actions proposées dans ce document sur le volet du loisir scientifique et technique se veulent une sorte de déclencheur appelant les partenaires à procéder, chacun dans son milieu, à une réflexion en profondeur pour s'assurer d'une participation des plus actives lors de la tenue de la Conférence sectorielle.

Ainsi, cette Conférence sera l'occasion, pour tous les partenaires réunis, de mettre en commun le fruit de leur réflexion respective et de dégager des consensus tant au niveau des objectifs à atteindre que des programmes, des mesures et des actions à mettre en oeuvre et ce, à l'intérieur du réalisme qu'exige le contexte économique actuel.

Pour sa part, la Conférence nationale du loisir sera l'occasion, en fin de cheminement, d'arrêter certaines priorités d'actions nationales en tenant compte de l'ensemble des secteurs du loisir. De plus, la Conférence nationale permettra aux divers partenaires de développer les mécanismes d'interactions qu'ils jugent souhaitables pour que s'accroissent entre eux des rapport fonctionnels, notamment en vue de concrétiser les divers consensus obtenus lors des conférences sectorielles.

Enfin, en s'appuyant sur les orientations qui se dégageront, le Ministère procédera, au terme du processus de consultation de la Conférence nationale, à l'énoncé d'une politique nationale en matière de loisir scientifique et technique au Québec.